

Inconfort du logement :

- Défaut d'isolation
- Mode de chauffage
- Élément de confort
- Mauvaise distribution
- Manque d'éclairage
- Facture d'énergie trop élevée
- Présence d'un élément nuisible pour la santé

Vous prévoyez des travaux

- Oui
- Non

Vous souhaitez un rendez-vous téléphonique avec un technicien du Pays Haut Languedoc et Vignobles

- Oui
- Non

Vous recherchez des financements

- Oui
- Non

Vos coordonnées :

Nom et Prénom _____

Adresse _____

Téléphone _____

Courriel _____



Fiche de renseignement à retourner au Pays au Languedoc et Vignobles Service Habitat Cité administrative - BP 7 34220 Saint-Pons-de-Thomières



Colorons le Pays

Vous avez un projet de rénovation de façade ? Le Pays peut vous aider

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles accompagne les propriétaires dans le cadre de l'amélioration de l'habitat. Au-delà du Programme d'Intérêt Général « Habiter au Pays », l'opération « **Colorons le Pays** » est mise en place pour **traiter les façades des immeubles anciens.**

Conditions générales

- L'immeuble doit être compris dans le périmètre défini par la commune,
 - Sa façade doit être visible de l'espace public et traitée dans son intégralité.
 - Les travaux doivent respecter le règlement de l'opération « Colorons le Pays » qui préconise la mise en œuvre de techniques traditionnelles adaptées au bâti ancien.
- Attention ! Ne pas commencer les travaux avant que le dossier soit accepté.**

Aides

Possibilité de cofinancement de la Fondation du Patrimoine, aide à l'amélioration de l'habitat. Pour solliciter une aide, prenez contact au **04 67 38 11 10.**

Financement

Ce projet est financé par :
 > Le Département de l'Hérault
 > Les Communautés de communes.

L'opération porte sur les communes suivantes :

- | | | |
|----------------------|-----------------------|-----------------------------|
| Abeilhan | Faugères | Prémian |
| Agel | Félines-Minervois | Puimisson |
| Aigne | Ferrals-les-montagnes | Puissalicon |
| Aigues-Vives | Ferrières-Poussarou | Puisserguier |
| Aires (Les) | Fos | Quarante |
| Assignan | Fouzilhon | Rieussec |
| Autignac | Gabian | Riols |
| Avène | Graissessac | Roquebrun |
| Azillanet | Hérépian | Roquessels |
| Babeau-Bouldoux | Joncels | Roujan |
| Beaufort | Lamalou-les-Bains | St-Chinian |
| Bédarieux | Laurens | St-Étienne-d'Albagnan |
| Berlou | Livinière (La) | St-Étienne-d'Estrechoux |
| Boisset | Lunas | St-Geniès-de-Fontedit |
| Bousquet-d'Orb (Le) | Magalas | St-Geniès-de-Varensal |
| Brenas | Margon | St-Gervais-sur-Mare |
| Cabrerolles | Minerve | St-Jean-de-Minervois |
| Camplong | Mons-la-Trivalle | St-Julien |
| Capetang | Montels | St-Martin-de-l'Arçon |
| Carlencas-et-Levas | Montesquieu | St-Nazaire-de-Ladarez |
| Cassagnoles | Montouliers | St-Pons-de-Thomières |
| Caunette (La) | Murviel-lès-Béziers | St-Vincent-d'Olargues |
| Causses-et-Veyran | Neffiès | Siran |
| Caussiniojols | Olargues | Taussac-la-Billière |
| Cazedarnes | Olonzac | Thézan-lès-Béziers |
| Cébazan | Oupia | Tour-sur-Orb (La) |
| Ceilhes-et-Rocozels | Pailhès | Vailhan |
| Cessenon-sur-Orb | Pardailhan | Vélieux |
| Cesseras | Pézènes-les-Mines | Verreries-de-Moussans (Les) |
| Colombières-sur-Orb | Pierrerie | Vieussan |
| Combes | Poilhès | Villemagne-l'Argentière |
| Courniou-les-Grottes | Poujol-sur-Orb (Le) | Villespassans |
| Creissan | Pouzolles | |
| Cruzy | Pradal (Le) | |
| Dio-et-Valquières | Prades-sur-Vernazobre | |

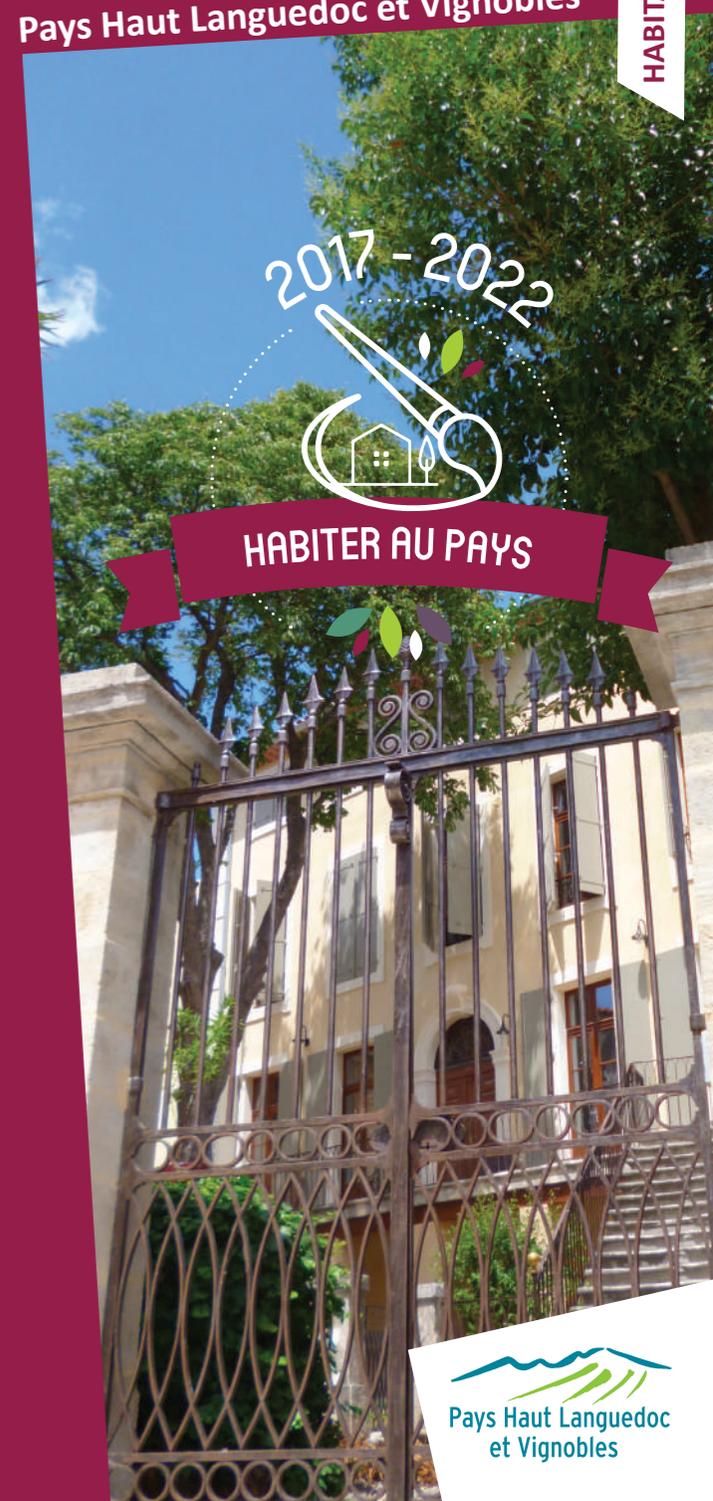


PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

1, rue de la voie ferrée - 34360 Saint-Chinian
 Tél : **04 67 38 11 10**

Courriel : anne.galibert@payshlv.com

Copyright : Photos Pays HLV Anne Galibert - Document non contractuel soumis à modifications sans préavis (2019) - Par précaution environnementale, nous utilisons du papier 100% recyclé. Ne pas jeter sur la voie publique.



HABITER AU PAYS



Conception : Agence Com Une Exception

Vous avez un projet : le Pays peut vous aider

 **Vous êtes propriétaire occupant d'une résidence principale**

 **Vous êtes propriétaire bailleur ou locataire d'une résidence locative à l'année**

Le programme « **Habiter au Pays** » permet de mobiliser des financements destinés à rénover l'habitat sur les 102 communes du Pays Haut Languedoc et Vignobles. Dans le cadre de la politique de l'habitat menée sur le territoire du Pays, une équipe est à votre disposition pour vous aider et vous accompagner dans votre projet.



Attention

- > Les travaux ne doivent pas être commencés avant l'accord des financeurs.
- > Les travaux doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment inscrits au registre des métiers ou du commerce.
- > Taux non contractuels soumis à des modifications selon réglementation.

Vigilance !

Tout propriétaire faisant l'objet d'un démarchage doit le signaler à la mairie ainsi qu'à la gendarmerie la plus proche de son domicile. Aucun démarchage commercial n'est lié à ces dispositifs.

*Taux non contractuels soumis à des modifications selon réglementation

Conditions générales

- > Immeuble de plus de 15 ans.
- > Conditions de ressources.
- > Engagement à occuper son habitation principale pendant 6 ans.
- > Taux selon type de travaux.

- > Engagement à louer pendant 9 ans en résidence principale.
- > Rénovation de logement de plus de 15 ans loué à l'année.
- > Loyer conventionné.

Travaux subventionnables

- > Adaptation du logement aux personnes en perte d'autonomie.
- > Lutte contre l'habitat indécent/ insalubre.
- > Lutte contre la précarité énergétique.

- > Rénovation de logements moyennement ou très dégradés.
- > Lutte contre l'habitat indécent/ insalubre.
- > Lutte contre la précarité énergétique.

Aides

- > De 25 à 60% du montant plafonnés des travaux HT.
- > 10% supplémentaire si gain d'énergie après travaux de 25%.
- > Cofinancements possibles : Conseil Départemental, Éco-chèque Région, Caisse de retraite, etc.

- > De 25 à 40% du montant des travaux HT subventionnables selon conditions.
- > Prime 1500 € si gain d'énergie après travaux de 35%.
- > Cofinancements possibles.



Fiche de renseignements

En vous remerciant par avance pour votre collaboration

Vous êtes

- Propriétaire occupant Propriétaire bailleur
 Locataire

Adresse de votre logement _____

Type de logement

- Individuel Collectif
 T1 T2 T3 T4
 Surface (m²) _____
 Vacant Oui Non

Si non vacant : nombre d'occupants du logement _____

Éléments de confort existants

- WC Salle d'eau/Salle de bain

Chauffage

- Électrique Central
 Cheminée / Insert > Bois
 Gaz de ville > Gaz
 > Fuel

Isolation existante

- Toiture Combles Murs extérieurs